Centre d'Information du Révisorat d'entreprises

Boulevard E. Jacqmain 135 1000 Bruxelles info@icci.be www.icci.be



Rapport annuel 2014



■■■ Table des matières

Partie I - Présentation de la Fondation ICCI

Introduction	2	
Message du Président		
Le Conseil d'administration	8	
Partie II - Les travaux de la Fondation ICCI		
Helpdesk	8	
Publications	10	
1. Ouvrages	11	
2. Tax, Audit & Accountancy (TAA)	13	
3. Modèles de nouveaux documents en 2014 à télécharger	15	
Séminaires	16	
Site Internet ICCI		
1. Introduction	17	
2. Jurisprudence	17	
3. A propos de l'ICCI	18	
Contribution à l'ICCI	19	
Annexes	20	
Annexe 1 : Liste des avis les plus pertinents de 2014	21	
Annexe 2 : Tables des matières des ouvrages de 2014	26	
Annexe 3 : Tax, Audit & Accountancy : liste des articles publiés en 2014	28	
Annexe 4 : Liste des séminaires organisés de juin 2014 à janvier 2015	29	



Photos: Dominique Vanesse

Partie l^{ère} Présentation de la Fondation ICCI



Introduction
Message du
Président
Le Conseil
d'Administration





Présentation

Introduction



Thierry Dupont, Président de l'ICCI

La Fondation Centre d'Information du Révisorat d'entreprises (ICCI) a pour mission de fournir, sous sa propre responsabilité, une information objective et scientifique sur des questions ayant trait au révisorat. Depuis 2011, l'ICCI organise les séminaires de formation, précédemment organisés par l'IRE. Les éléments essentiels de cette information sont accessibles sur le site internet de l'ICCI (www.icci.be).

icci

Partie



Message du Président

L'ICCI : au carrefour de la règle et de la pratique

Au départ est la règle, quelle qu'elle soit : directive européenne, loi, arrêté royal, décret régional, norme d'exercice professionnel, etc.

Même si elle se doit d'être générale, en ce sens qu'elle n'a pas vocation de viser un cas particulier, la règle a pour essence de s'appliquer à une situation concrète. Elle se doit — même si c'est de moins en moins le cas — d'être claire et intelligible, et a pour vocation de s'appliquer à toutes les situations qu'elle vise — c'est son champ d'application.

Les avis rendus par le Helpdesk de l'ICCI le montrent de manière constante : les situations concrètes sont d'une diversité telle que la règle qui les vise de manière générale ne saurait avoir envisagé toutes les éventualités, toutes les circonstances.

Cette diversité des situations concrètes fait que dans nombre de cas, une incertitude peut naître quant à la correcte application d'une règle.

Certes, la loi est la loi, ce qui signifie que toute loi, toute règle, doit être appliquée, et sa non application est susceptible d'être sanctionnée. On peut toutefois se demander dans ce cadre si l'application d'une règle tolérerait la prise en compte de circonstances, qui feraient que dans certains cas, une règle pourrait ne pas être appliquée ou être appliquée partiellement : pourrait-on en l'occurrence recourir au principe des *circonstances atténuantes* ?

Les circonstances atténuantes n'existent qu'en droit pénal ; elles permettent, à l'inverse des circonstances aggravantes, de diminuer la gravité d'un délit, et par voie de conséquence, d'en atténuer la sanction ; mais en aucun cas, elle ne changera la constatation qu'un délit a été commis ; les circonstances atténuantes ne trouvent pas à s'appliquer en matière de droit civil ou de droit commercial, voire de normes professionnelles, mêmes si ces dernières, dans des cas particuliers et définis, comportent leurs propres atténuations.

Ceci ne secourt pas le réviseur d'entreprises et son client qui se trouveraient dans l'incertitude quant à l'application d'une règle ; c'est la raison même de l'existence du Helpdesk de l'ICCI : donner un avis sur les circonstances pratiques de l'application des règles.

Souvent aussi, le Helpdesk de l'ICCI permet d'identifier la règle qui s'applique à une situation particulière; en effet, tant les règles sont nombreuses qu'il est rare qu'une personne les connaisse toutes; dans ces cas-là également, le Helpdesk de l'ICCI remplit pleinement son rôle.

Nul ne doit hésiter à consulter le Helpdesk de l'ICCI, dans les domaines de sa compétence : l'exécution des missions révisorales au sens de l'article 2, 17°, de la loi du 22 juillet 1953, cette matière étant restreinte, pour les questions posées par les tiers aux sujets concernant les réviseurs d'entreprises et leurs missions.

Mais les autres activités de l'ICCI concourent également à permettre aux réviseurs de concilier la règle et la pratique : la formation continue, les brochures, le TAA, et la mise à disposition d'outils pratiques et de documentation.

Plus que jamais, l'ICCI continuera à s'inscrire dans cette voie.





Présentation

Le Conseil d'administration





Président : Monsieur Thierry Dupont (Réviseur d'entreprises)

Vice-président : Monsieur Herman Braeckmans (Prof. Dr. UA)

Délégué général : Monsieur Erwin Vanderstappen

Membres: Mesdames Diane Breesch (Prof. Dr. VUB), Ann GAEREMYNCK (Prof. Dr.

> KU Leuven) et Gisèle Vandeweerd (Réviseur d'entreprises – à partir du 1er février 2014), Messieurs Pierre P. BERGER (Réviseur d'entreprises honoraire), Ignace DE BEELDE (Prof. Dr. UG), Yves DE RONGÉ (Prof. Dr. UCL), Robert-Henri Fransolet, (Réviseur d'entreprises honoraire), Faska Khrouz (Prof. Dr. ULB), Eric Mathay (Réviseur d'entreprises), Henri OLIVIER (Prof. em. Dr. ULg), Daniel VAN CUTSEM (Réviseur d'entreprises), Patrick Van Impe (Réviseur d'entreprises – jusqu'au 31 janvier

2014) en Jean Pierre VINCKE (Réviseur d'entreprises honoraire).

Collaborateurs

scientifiques: Messieurs Steven De Blauwe et Victor Yangandi

En 2014 le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois.

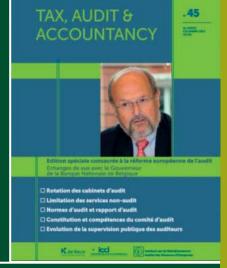


Partie

Partie II Les travaux de la Fondation ICCI



Helpdesk
Publications
Séminaires
Site internet
Contribution
Annexes







■■■ Travaux

Helpdesk





De gauche à droite : Messieurs Jean Pierre VINCKE, Robert-Henri FRANSOLET, Thierry Dupont et Daniel Van Ситѕем

La composition du *Helpdesk*

Président : Monsieur Thierry Dupont (Réviseur d'entreprises)

Messieurs Robert-Henri Fransolet (Réviseur d'entreprises honoraire), Membres externes:

Daniel Van Cutsem (Réviseur d'entreprises) et Jean Pierre VINCKE (Réviseur

d'entreprises honoraire)

Secrétariat

scientifique: Messieurs Steven De Blauwe, Erwin Vanderstappen et Victor Yangandi



Travaux



Helpdesk

L'ICCI répond, de manière autonome, c'est-à-dire indépendamment de l'IRE, aux questions posées par les réviseurs d'entreprises, en lien avec les missions révisorales, ainsi qu'aux questions posées par les tiers, sous réserve des questions litigieuses, des questions de nature comptable ou fiscale, des questions controversées ou encore des questions imprécises.

L'ICCI répond aux questions des réviseurs d'entreprises concernant les IFRS, sauf si elle juge que la question comporte un degré de complexité très élevé (par exemple les questions complexes concernant l'application de l'IAS 39).

Ces avis ne représentent donc pas nécessairement le point de vue du Conseil de l'IRE.

Le point de vue formel de l'IRE ne peut être donné que par ses organes officiels, à savoir le Conseil ou, le cas échéant, le Comité exécutif ou la Commission juridique, procédure qui exige inévitablement un temps de réponse plus long.

Une sélection d'avis, classés par thème, est régulièrement publiée sur le site internet de l'ICCI.

Pour faire appel à ce service, il suffit de remplir le questionnaire accessible en ligne.

En 2014, 191 avis ont été rendus, dont 122 à des réviseurs d'entreprises.

La liste des avis les plus pertinents rendus en 2014, qui ont été publiés sur le site de l'ICCI, est reprise en annexe^[1].





■■■ Travaux

Publications





La composition de la Commission Publications

Président : Monsieur Thierry Dupont (Réviseur d'entreprises)

Membres: Madame Ann Gaeremynck (Prof. Dr. KU Leuven), Messieurs Pierre P. Berger (Réviseur

d'entreprises honoraire), Herman Braeckmans (Prof. Dr. UA), Ignace De Beelde

(Prof. Dr. UG) et Yves DE Rongé (Prof. Dr. UCL)

Secrétariat : Messieurs Steven De Blauwe et Erwin Vanderstappen

En 2014 la Commission Publications s'est réuni deux fois, dont les sujets suivants ont été traités :

- évaluation des publications de 2014; et
- planification des publications de 2015.





1. Ouvrages

Depuis 2007, la Fondation publie plusieurs ouvrages de référence par an. Les publications « institutionnelles » telles que le *Vademecum* et le *Rapport annuel* de l'IRE, qui relèvent de la responsabilité du Conseil de l'IRE, sont quant à elles éditées par l'IRE.

Pour les réviseurs d'entreprises, toutes les publications de l'ICCI sont téléchargeables en format PDF sur le site internet.

En 2014 les trois ouvrages suivants ont été publiés :

1. Rapport entre les services non-audit et la qualité de l'audit – Etude empirique du marché belge d'audit (auteurs : D. Breesch et K. Hardies), ICCI, 2014, n° 1^[2].

L'objectif principal de cette étude est de déterminer s'il existe un lien entre les services non-audit et la qualité d'audit sur le marché belge de l'audit. L'étude se compose de deux parties.

La première partie présente un bref historique du cadre réglementaire des services non-audit. Ensuite, l'étude se concentre sur l'évolution et la composition des honoraires facturés au cours de la période 2008-2010 pour les services d'audit et non-audit en Belgique, et établit une comparaison avec les développements internationaux. Il ressort de l'analyse de la composition des honoraires pour les services non-audit en Belgique que pratiquement la moitié de ces honoraires sont issus de missions de conseils fiscaux.

Finalement, les études empiriques qui traitent (au niveau international) du lien entre (les honoraires d'audit pour) les services non-audit et la qualité d'audit sont abordées.

La deuxième partie examine l'existence d'un lien entre les services non-audit et la qualité d'audit sur le marché belge de l'audit.

Les résultats d'une analyse étendue permettent aux chercheurs de conclure qu'il existe très peu de soutien empirique dans l'hypothèse où les services non-audit ont un impact (qu'il soit négatif ou positif) sur la qualité d'audit.

 Transmission/reprise de PME – La valeur ajoutée de la mission de due diligence (auteurs : 0. BAETEN, V. DE WULF, A. GOEMINNE, I. MEUNIER, A. SMOLDERS et H. WITTEMANS), ICCI, 2014, n° 2⁽³⁾.

Cet ouvrage rassemble tous les textes et activités réalisés dans le cadre de la journée d'études organisée par l'Insitut des Réviseurs d'Enterprises le 23 octobre 2013 avec le soutien de l'UNIZO, de l'UCM, de la FVB et de l'UNPLIB et consacrée à la « Transmission et reprise de PME : la valeur ajoutée du réviseur d'entreprises ». Il se compose de six chapitres.

Les chapitres 1 à 4 (typologie de missions de *due diligence*, cadre de référence, aspects juridiques d'une *due diligence* et le secret professionnel et l'indépendance du réviseur d'entreprises) visent à fournir aux réviseurs d'entreprises des informations sur le cadre éthique et normatif dans lequel ils peuvent accomplir leurs missions de *due diligence*.

Par contre, les chapitres 5 et 6 (approche, risque et évaluation dans le processus d'acquisition et résultats d'une enquête *due diligence*) visent à informer les parties prenantes à une transmission ou reprise de PME sur le rôle et la valeur ajoutée du réviseur d'entreprises dans une opération d'acquisition.







L'ouvrage conclut qu'en ce qui concerne l'évaluation et la fixation des prix, le réviseur d'entreprises peut apporter une valeur ajoutée significative en sa qualité de coordinateur, d'expert, de coach et de conseiller.

3. Système européen des comptes (SEC) – Reporting et contrôle révisoral (auteurs : S. De Blauwe, M. De Wolf, J. Christiaens, L. Tydgat, E. Vanderstappen et C. Vanhee), ICCl, 2014, n° 3⁽⁴⁾.

L'ouvrage traite le Système européen des comptes (SEC), son reporting et son contrôle révisoral. Le premier chapitre introductif décrit brièvement la mission dans laquelle les réviseurs d'entreprises sont directement confrontés au SEC, à savoir auprès de personnes morales flamandes de droit public conformément au décret flamand des comptes. Le deuxième chapitre se concentre sur les origines et les raisons d'être du SEC. Ensuite, le troisième chapitre retrace l'évolution du cadre légal du SEC au niveau européen.

L'implémentation du SEC dans le cadre législatif belge constitue le thème du quatrième chapitre. En plus du périmètre public selon le SEC 1995 et le SEC 2010, les comptes des pouvoirs publics, y compris les sous-rubriques et le *reporting* SEC par les autorités belges sont examinés plus en détail. Le cinquième chapitre est consacré à la comparaison entre le SEC 1995 et le SEC 2010. Une comparaison entre la comptabilité des entreprises et le SEC est donnée dans le sixième chapitre.

Le septième chapitre démontre qu'une bonne comptabilité d'engagements, qui fait l'objet d'un contrôle interne efficace et d'un audit indépendant, constitue la base nécessaire à des statistiques fiables, conformément au SEC. Le rôle de la profession de réviseur d'entreprises dans le contexte du SEC est détaillé dans le huitième chapitre. Dans le neuvième chapitre l'on se concentre sur ce que la Cour des comptes, en tant qu'auditeur de groupe, attend spécifiquement du réviseur d'entreprises dans le cadre du contrôle du SEC.

L'ouvrage se termine par un épilogue du Président de l'IRE dans laquelle il expose les défis et les opportunités du révisorat dans le cadre du SEC.

Les livres qui seront édités par l'ICCI en 2015 sont les suivants :

- 1. Gestion des risques;
- 2. Aspects de la continuité; et
- 3. Normes ISA/ISSAI dans le secteur public.







2. Tax, Audit & Accountancy (TAA)

Rédacteur en chef: Monsieur Michel DE Wolf (Réviseur d'entreprises, Prof. Dr. UCL et ULg)

Membres du comité

de rédaction :

Madame Diane Breesch (Réviseur d'entreprises, Prof. Dr. VUB), Messieurs Pierre P. Berger (Réviseur d'entreprises honoraire), Thomas Carlier, Daniel Kroes (Réviseur d'entreprises), Pascal Minne (Prof. Dr. ULB Solvay Business School), Dries Schockaert (Drs. VUB), Dirk Smets (Réviseur d'entreprises), Yvan Stempnierwsky (FUCAM, ULB Solvay Business School) et Christophe

VAN DER ELST (Prof. Dr. UGent et *Universiteit* Tilburg)

Secrétariat de rédaction :

Madame Doha Smida et Messieurs Steven De Blauwe et Erwin Vanderstappen



La revue *Tax, Audit & Accountancy* est un périodique d'information sur le révisorat d'entreprises. Il comprend une synthèse des activités et informations de l'IRE et de l'IASB, ainsi que des articles de fond sur des sujets intéressant pour les réviseurs d'entreprises. Il est adressé à tous les réviseurs d'entreprises et réviseurs d'entreprises honoraires, à des stagiaires et à des pouvoirs publics, des *leaders* d'opinions qui s'intéressent aux matières fiscales, comptables et de l'audit ou encore des membres du monde économique qui enseignent dans ces domaines.

Depuis 2010, l'ICCI est l'éditeur responsable du magazine TAA (Tax, Audit & Accountancy).

Tous les numéros du TAA parus depuis 2010 peuvent également être téléchargés par tout intéressé sur le site internet de l'ICCI et mi 2014 le TAA est passé en version intégralement numérique depuis le numéro 43, avec un lien vers le *flipbook* en ligne. Il y a 2.700 destinataires.

En 2014, 4 numéros ont été publiés.







Publications ()



La liste des articles publiés est reprise en Annexe 3 ; les auteurs des articles publiés en 2014 sont les personnes suivantes:

Thierry Afschrift (Professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles – Avocat associé)

Sophie Brabants(†) [Bedrijfsrevisor en Voorzitter van het Audit Committee Institute]

Diane Breesch (Hoogleraar Accounting & Auditing, Vrije Universiteit Brussel, Vakgroep Business – Bedrijfsrevisor)

Thomas Carlier (Director – Brussels IFRS Centre of Excellence – Deloitte Audit)

Luc Coene (Gouverneur de la Banque nationale de Belgique)

Pierre-François COPPENS (Conseiller fiscal de l'IEC)

Jean DE LAME (Secrétaire général UWE – Professeur à l'Ecole Supérieure des Sciences Fiscales) Grégory DEMAL (Membre du Comité de direction de la FSMA en charge notamment du Contrôle opérationnel des règles de conduite MiFID)

Niko Demeester (Secretaris Generaal VOKA)

Michel DE WOLF (Président honoraire IRE – Doyen à Louvain School of Management et juge consulaire) Jean-Louis Duplat (Président honoraire de la CBFA, Président et Membre de comités d'audit)

Thierry Dupont (Président ICCI – Vice-Président IRE et réviseur d'entreprises RSM Belgium) Fouad ELOUCH (Deloitte Brussels IFRS Centre of Excellence)

Werner Heyvaert (Of Counsel at Jones Day Brussels)

Daniel Kroes (Voorzitter IBR – bedrijfsrevisor – lid van de commissie Corporate Governance en vennoot bij Deloitte bedrijfsrevisoren)

Evert-Jan Lammers (Partner bij TRIFORENSIC – Voorzitter van European Rating House – Ondervoorzitter van de nationale beroepsfederatie van forensic auditors IFA)

Günther L'HEUREUX (Advocaat)

Ann Jorissen (Hoogleraar aan de Universiteit Antwerpen)

Howard M. LIEBMAN (Partner at Jones Day Brussels)

Pauline Maufort (Avocat)

Philippe Maystadt (Professeur à l'Université catholique de Louvain - Special Adviser to enhance EU's role in promoting high quality accounting standards — European Commission)

Pascal MINNE (Professeur à l'ULB Solvay Brussels School of Economics and Management)

Glynis O (Master Handelsingenieur, Solvay Business School, Vrije Universiteit Brussel – Consultant Performance Improvement)

Dries Schockaert (Director PwC Réviseurs d'entreprises)

Jeroen VANDER CRUYSSEN (PhD Researcher KU Leuven)

Christoph Van Der Elst (Hoogleraar aan de Universiteiten van Tilburg en Gent)

Benoît VANDERSTICHELEN (Président de l'IEC)

Véronique WEETS (FSMA Service des Affaires comptables et financières)







3. Modèles de nouveaux documents en 2014 à télécharger

Exemples de rapports révisoraux en matière d'audit unique (single audit)

L'audit unique (single audit) est défini comme suit : un seul modèle d'audit pour l'autorité flamande, sur lequel chaque niveau de contrôle se base afin de réduire l'embarras du contrôlé et d'augmenter la qualité de l'audit, sans toutefois porter atteinte à l'indépendance des organes d'audit concernés.

L'article 67 du décret flamand du 8 juillet 2011 réglant le budget, la comptabilité, l'attribution de subventions et le contrôle de leur utilisation, et le contrôle par la Cour des Comptes (décret flamand des comptes) contient l'ancrage décrétal du concept de *single audit*.

L'article 9 de l'arrêté du Gouvernement flamand du 7 septembre 2012 relatif au contrôle et à l'audit unique, pris en exécution du décret flamand des comptes, concerne le rapport révisoral dans le cadre de l'audit unique. Ce rapport contient trois volets. Premièrement, le réviseur d'entreprises procède à un contrôle classique des états financiers. Deuxièmement, il se prononce sur l'exécution du budget et de l'alignement sur les comptes annuels. Troisièmement, il déclare si le *reporting* a été ou non rédigé selon les normes SEC et si le *reporting* SEC s'aligne ou non de manière cohérente aux comptes annuels.

Pour ces trois volets un faisceau de trois exemples de rapports en matière d'audit unique a été élaborés en collaboration avec le groupe de pilotage *single audit* et la Commission des normes d'exercice professionnel de l'IRE.

[Lien:http://www.icci.be/fr/publicaties/downloads/Pages/exemples-rapports-revisorales-matiere-audit-unique-single-audit.aspx]

Exemples de rapports loi relative à la continuité des entreprises (LCE)

Dans le cadre de la modification en 2013 de la loi relative à la continuité des entreprises et de la mission pour les professions du chiffre telle que prévue par l'article 17, 5° et 6° de cette loi, l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, l'Institut des Experts-Comptables et des Conseils Fiscaux et l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes Agréés travaillent ensemble à la rédaction d'une guidance commune sur l'exécution de cette mission. Entre-temps, les exemples de rapports repris ci-dessous peuvent être utilisés par le réviseur d'entreprises chargé d'établir un rapport.

Les exemples proposés pour la rédaction d'un rapport dans le cadre de l'article 17, 5° et 6° de la Loi relative à la continuité des entreprises n'ont pas de caractère obligatoire ou normatif. Il appartient au réviseur d'entreprises, commissaire ou non de l'entreprise, de s'en inspirer le cas échéant, et par exemple, de faire référence à des normes plus spécifiques utilisées pour l'exécution de la mission (normes ISAE 3400, ISRS 4400 ou ISRS 4410).

[Lien: http://www.icci.be/fr/publicaties/downloads/Pages/exemples-rapports-LCE.aspx]





■■■ Travaux

Séminaires





Depuis avril 2011, l'ICCl organise les séminaires gérés auparavant par l'IRE, à l'attention des réviseurs d'entreprises et de toute personne intéressée.

L'inscription à ces séminaires se fait en ligne via le site internet de l'ICCI.

De juin 2014 à janvier 2015 au total 77 séminaires ont été organisés par l'ICCI, dont 36 francophones, 39 néerlandophones et 2 bilingues de concert avec l'Institut des Réviseurs agréés pour les Institutions financières (IRAIF). 4.399 personnes y ont participé. La liste de ces séminaires est reprise en Annexe 4.



Travaux ••••



Site internet ICCI



1. Introduction

La structure du site internet de l'ICCI consiste, outre que la page d'accueil, de six rubriques principales :

- 1) Accueil;
- 2) Avis;
- 3) Formation;
- 4) Publications;
- 5) Jurisprudence; et
- 6) A propos de l'ICCI

Le contenu des quatre premières rubriques principales a été décrit ci-dessus. Les contenus des rubriques « Jurisprudence » et « A propos de l'ICCI » sont exposé ci-après.

2. Jurisprudence

• Commissaire : responsabilité

Hof van Beroep Antwerpen 27 februari 2013 – 9e Kamer Correctionele zaken nr. C/388/2013 (Lien: http://www.icci.be/nl/Rechtspraak/Pages/hof-beroep-antwerpen-27-februari-2013—9-kamer-correctionele-zaken-nr.c-388-2013.aspx)

• Commissaire: révocation

Vonnis 16/06/2011 — A/10/03244 — Rechtbank van Koophandel — 2de Kamer (Lien: http://www.icci.be/nl/Rechtspraak/Pages/arrest-A1003244-rechtbank-koophandel-2-kamer.aspx)







Site internet



Vonnis 20/05/1996 – A.R. 16.584/95 – Rechtbank van Koophandel te Antwerpen

[Lien: http://www.icci.be/nl/Rechtspraak/Pages/vonnis-rechtbank-koophandel-antwerpen-ar16-584-95.aspx]

Vonnis 27/06/2013 – A/12/04076 – Rechtbank van Koophandel te Gent (afdeling Dendermonde) [Lien:http://www.icci.be/nl/Rechtspraak/Pages/vonnis-rechtbank-koophandel-gent-afdeling-dendermonde-A-12-04076.aspx)

• Autres : jurisprudence disciplinaire et déontologie

Arrest D.13.0018.N - Hof van Cassatie

[Lien: http://www.icci.be/nl/Rechtspraak/Pages/arrest-D130018N-hof-cassatie.aspx]

Overzicht Tuchtrechtspraak IBR – medio 2013-medio 2014

[Lien: http://www.icci.be/nl/Rechtspraak/Pages/overzicht-tuchtrechtspraak%20IBR%20-%20medio%202013medio%202014.aspx)

Aperçu du Droit disciplinaire IRE - mi 2013-mi 2014

[Lien: http://www.icci.be/fr/Jurisprudence/Pages/apercu-droit-disciplinaire-ire-mi-2013-mi-2014.aspx]

Arrest nr. 228.408 - Raad van State - 18/09/2014

(Lien: http://www.icci.be/nl/Rechtspraak/Pages/arrest-nr-228408-raad-van-state.aspx)

• Autres : arrêts intéressant le commissaire dans l'exécution de son mandat

Hof van Cassatie 5 oktober 2012 C 11.0398.N

(Lien: http://www.icci.be/nl/Rechtspraak/Pages/hof-cassatie-5-oktober-2012-c-11-0398-n.aspx)

Cour de cassation 5 juin 2013 F 13.0313.F

[Lien: http://www.icci.be/fr/Jurisprudence/Pages/cour-cassation-5-juin-2013-f-13-0313-f.aspx]

Cour de cassation 12 juin 2013 F 13.0312.F

(Lien: http://www.icci.be/fr/Jurisprudence/Pages/cour-cassation-12-juin-2013-f13-0312-f.aspx)

Cour de cassation 25 octobre 2013 F 12.0191.F

[Lien: http://www.icci.be/fr/Jurisprudence/Pages/cour-cassation-25-octobre-2013-f12-0191-f.aspx]

Cour de cassation 13 décembre 2012

(Lien: http://www.icci.be/fr/Jurisprudence/Pages/cour-cassation-13-decembre-2012-c-12-0204-f.aspx)

• Réviseur d'entreprises : missions

Arrest 2013/AR/2981 - Hof van beroep te Gent - 24 maart 2014

(Lien: http://www.icci.be/nl/Rechtspraak/Pages/arrest-2013-ar-2981.aspx)

Cour d'appel Mons – arrêt 2014/RG/220

[Lien: http://www.icci.be/fr/Jurisprudence/Pages/cour-appel-mons-arret-2014-RG-220.aspx]

3. A propos de l'ICCI

Sous cette rubrique se trouve un aperçu relatif à l'origine de la Fondation ICCI ainsi qu'un nombre de sous-rubriques (e.a. « Statuts », « Bibliographie » et « Liens », qui indique un nombre de liens qui peuvent être utiles pour la profession (organes professionnels national et international)).





Travaux ••••



Contribution à l'ICCI



Chaque année, tous les réviseurs d'entreprises versent une contribution à l'ICCI. Cette contribution est facturée directement aux réviseurs, avec TVA.

Le montant de cette « contribution ICCI » est déduit de la cotisation versée à l'IRE.

Cette contribution donne accès aux avantages suivants :

- l'abonnement aux publications de l'ICCI (ouvrages et TAA);
- un droit forfaitaire d'accès aux séminaires pour le réviseur d'entreprises et ses éventuels stagiaires;
- l'accès aux conseils du *helpdesk*.



■■■ Travaux





Annexe 1 : Liste des avis les plus pertinents de 2014

Annexe 2 : Tables des matières des publications de 2014

Annexe 3: Tax, Audit & Accountancy: liste des articles publiés en 2014

Annexe 4 : Liste des séminaires organisés de juin 2014 à janvier 2015





Annexe 1 : Liste des avis les plus pertinents de 2014

Ci-après suit une liste des avis les plus pertinents de 2014, qui ont été publiés sur le site de l'ICCI, uniquement dans la langue de la personne qui a posé la question, sous la rubrique : www.icci.be/fr/adviezen/Pages/Zoeken-op-thema.aspx.

1. IRE

Désignation d'un réviseur suppléant

2. Déontologie

- Beroepsgeheim in het kader van de anti-witwaswetgeving van 11 januari 1993
- Samenwerking tussen een bedrijfsrevisor en een niet-bedrijfsrevisor
- Beroepsgeheim van de bedrijfsrevisor ten aanzien van de vereffenaar
- Beroepsgeheim van de bedrijfsrevisor ten aanzien van de voorlopige bewindvoerder
- Activités comptables et fiscales d'un réviseur d'entreprises
- Overwaardering van een voorraad omgang tussen revisoren
- Regelgeving inzake de opslag van data
- Impact van taalwetgeving op commissarisverslagen en op auditverslagen in het algemeen
- Het nemen van kopieën van arbeidsovereenkomsten of loonbrieven door een bedrijfsrevisor
- Le secret professionnel du réviseur d'entreprises face à l'administration fiscale
- Aansprakelijkheid van de bedrijfsrevisor
- Délai de conservation des dossiers du réviseur d'entreprises
- Réalisation des travaux par un réviseur d'entreprises dans une société dans laquelle un autre réviseur d'entreprises exerce des fonctions de commissaire
- Couverture assurance responsabilité civile professionnelle du réviseur d'entreprises
- Normen waaraan een erebedrijfsrevisor gebonden is

3. Commissaire

- Commissarismandaat in het kader van een fusie door oprichting van een nieuwe entiteit
- Duur van het commissarismandaat in een vzw
- Beëindiging van het mandaat van commissaris ingevolge een faillissement
- Duur van het commissarismandaat
- Nomination du commissaire
- Overschrijding van criteria bij benoeming van een commissaris en consolidatie
- Nomination erronée du commissaire, publiée dans les annexes du Moniteur belge
- Démission du commissaire d'une société
- Remise des comptes au commissaire après l'AGO
- Commissarisverslag transfer pricing









- Comptabilité d'un mandat de vente d'une société holding avec un mandat de commissaire exercé dans une filiale
- Aanstelling van de commissaris
- "Borrowing base" rapportering aan bank voor het bekomen van kredieten

4. Aspects particuliers du mandat de commissaire

Nihil.

5. Missions particulières du Code des sociétés

- Revisoraal verslag over de inbreng in natura in een NV en het bijzonder verslag van haar raad van bestuur
- Apport de branche d'activité
- Rémunération de l'apport en nature de biens indivis
- Scission partielle par transfert à une société existante d'un immeuble et d'une dette
- Vraag naar mogelijke toepassing van quasi-inbrengprocedure
- Inbreng in natura van gebruiksrechten op een intellectuele eigendom
- Valeur à donner à un rapport en nature de créances
- Apport en nature d'une société en liquidation
- Revisoraal inbrengverslag voor een vennootschap naar Luxemburgs recht
- Dissolution et liquidation en un seul acte (art. 184, § 5 C. Soc.) précompte mobilier relatif au boni de liquidation
- Artikel 184, § 5, 3° van het Wetboek van vennootschappen en de notie "schulden"
- Ontbinding en vereffening in één akte belasting m.b.t. meerwaarde op onroerend goed
- Inbreng van een eenmanszaak in een vennootschap
- Modification des statuts dans le cadre de la transformation d'une société
- Commissarisverslag in het kader van de ontbinding en vereffening van een vennootschap in één akte
- Deficitaire vereffening en het controleverslag overeenkomstig artikel 181 van het Wetboek van vennootschappen
- Quasi-apport contre une rémunération aléatoire
- Dissolution et liquidation en un seul acte d'une succursale belge d'une société-mère anglaise
- Procédure de quasi-apport dans le cadre de la constitution d'une SPRL holding
- Internrechtelijke fusie door overneming doorgevoerd volgens het Wetboek van vennootschappen
- Fusion par absorption et le projet de fusion
- Apport en nature sur lequel un droit de superficie a été concédé
- Inbreng van een rekening-courant







6. Normes de révision

- Niet-ondertekening van opdrachtbrief van commissaris
- Versturen van verzoeken om klanten- en leveranciersbevestigingen per e-mail in plaats van per brief
- Opdrachtgerichte kwaliteitscontrole
- Procedures inzake interne kwaliteitsbeheersing
- Risques-clés devant figurer systématiquement dans chaque dossier d'audit

7. Législations et réglementations particulières

- Controle van Autonome Gemeentebedrijven Beleids-en beheerscyclus (BBC)
- Gelijkschakeling van de begindata van commissarismandaten binnen stedelijke dochterbedrijven van een autonoom gemeentebedrijf
- Staat van activa en passiva in een Vlaamse sociale huisvestingsmaatschappij
- Mission d'audit des Fonds de sécurité d'existence
- Rapport à rédiger par le réviseur d'entreprises en vertu de l'arrêté du Gouvernement flamand du 18 juillet 2008
- Mission du commissaire au sein des régies communales autonomes
- Article 43 de la loi du 26 mars 1999 stock options
- Commissarisverslag van een autonoom gemeentebedrijf (AGB)
- Champ d'application du décret wallon « réviseur » du 30 avril 2009

8. Autres missions de contrôle

- Waardering van het vruchtgebruik op grond
- Opdracht als gerechtelijk deskundige of deskundige in een arbitragezaak
- Intervention du commissaire dans le cadre d'une évaluation de l'entreprise contrôlée

9. Blanchiment, fraude et corruption

- Déclaration à la CTIF du commissaire d'une ASBL
- Huwelijksvermogenstelsel en de antiwitwaswetgeving
- Melding door handelaar of dienstverstrekker aan CFI voor betalingen in contanten boven de € 3.000
- Limitation des paiements en espèces et notion d'opérations liées

10. Capital et actions

- Verhouding tussen de overgangsmaatregel overeenkomstig artikel 537 WIB92 en artikel 613
 W Venn
- Toepassing van artikel 537 WIB dividenduitkering
- Financieren van de overname van twee vennootschappen







- Article 537 du Code des Impôts sur les Revenus (CIR) 1992 et la réserve légale
- Rachat d'obligations propres
- Convention de portage
- Société filiale nommée administrateur de sa maison-mère
- Kapitaalverhoging in het kader van het toegestaan kapitaal
- Uitgifte van aandelen onder de fractiewaarde
- Contrôle conjoint d'une société
- Distribution d'un dividende intercalaire suivi d'un acompte sur dividende

11. Information financière

Nihil.

12. Information au Conseil d'entreprise

- Documentation à fournir au conseil d'entreprise
- Rol van de bedrijfsrevisor ten aanzien van de ondernemingsraad in een groep
- Compétence du conseil d'entreprise dans une société occupant de 50 à 99 travailleurs lorsqu'un conseil d'entreprise a été institué lors des élections précédentes
- Oprichten van een ondernemingsraad
- Rol van de bedrijfsrevisor ten aanzien van de ondernemingsraad
- Subconsolidatie ten behoeve van de ondernemingsraad

13. Entreprises en difficulté

- Nouvel article 17 de la loi du 31 janvier 2009 relative à la continuité des entreprises
- Artikel 17 van de wet op de continuïteit van de ondernemingen
- Due diligence in het kader van een mogelijke management buy-out en artikel 10 WCO
- Due diligence en de toepassing van artikel 10 WCO opvolging en honorarium

14. ASBL et fondations

- Mandat de commissaire au sein d'une ASBL en liquidation
- Toepassing van wetgeving inzake overheidsopdrachten in vzw's met ondernemingsraad
- Inbreng in natura in een vzw
- Changement du représentant permanent de l'administrateur-personne morale d'une ASBL

15. Législation comptable belge

- Impact van het arrest van het Hof van Justitie van de Europese Unie (HvJ) van 3 oktober 2013 (Zaak C-322/12)
- Question de consolidation en BE GAAP









- Comptabilisation des intérêts de retard fiscaux
- Comptes consolidés établis sur une base volontaire

16. IFRS/IAS

IFRS in Belgische ondernemingen en de uitdrukking van actieve belastinglatentie

17. Obligations de publicité

Nihil.







Annexes ()



Annexe 2 : Tables des matières des ouvrages de 2014

Le rapport entre les services non-audit et la qualité de l'audit, ICCI, 2014, n° 1

Avant-propos

Executive Summary (FR) Executive Summary (NL) Executive Summary (EN)

Table des matières

PARTIE 1^{re} SERVICES NON-AUDIT ET QUALITÉ DE L'AUDIT — THÉORIE ET PRATIQUE

Chapitre 1er Historique et cadre réglementaire

Chapitre 2 Evolution et comparaison internationale des honoraires pour services (non-) audit :

une analyse empirique

Chapitre 3 Théories et preuve empirique antérieure relative à l'impact des services non-audit sur

la qualité de l'audit

PARTIE 2 IMPACT DES SERVICES NON-AUDIT SUR LA QUALITÉ DE L'AUDIT

Chapitre 1er Modèles de régression a plusieurs variables relatifs à l'impact des services non-audit

sur la qualité de l'audit

Chapitre 2 Détermination de l'échantillon et statistiques descriptives

Chapitre 3 Résultats des analyses a plusieurs variables

Conclusion générale

Références

Annexes

Transmission/reprise de PME - La valeur ajoutée de la mission de due diligence, ICCI, 2014, n° 2

Avant-propos

Executive summary (FR) Executive summary (NL)

Executive summary (EN)

Table des matières

Chapitre 1er Typologie de missions de due diligence et approche par étapes

Chapitre 2 Cadre de référence

Chapitre 3 Aspects juridiques d'une due diligence

Chapitre 4 Secret professionnel et indépendance : déontologie du réviseur d'entreprises

Chapitre 5 Approche, risques et évaluation dans le processus d'acquisition

Chapitre 6 Enquête due diligence : la valeur ajoutée du réviseur d'entreprises dans les reprises

de PME

Conclusions

Annexe

Exemple de lettre de mission







3. Système européen des comptes (SEC) – Reporting et contrôle révisoral, ICCI, 2014, n° 3

Avant-propos

Executive Summary (FR) Executive Summary (NL) Executive Summary (EN)

Table des matières

Chapitre 1er	Introduction
Chapitre 2	Origines et raisons d'être
Chapitre 3	Evolution du cadre légal au niveau européen
Chapitre 4	Implémentation du SEC dans le cadre législatif belge
Chapitre 5	Comparaison entre SEC 1995 et SEC 2010
Chapitre 6	Comparaison entre la comptabilité des entreprises en Belgique et le SEC 2010
Chapitre 7	Une bonne comptabilité d'engagement, qui fait l'objet d'un contrôle interne efficace et
	d'un audit indépendant, constitue la base nécessaire pour des statistiques fiables
	conformément au SEC
Chapitre 8	Rôle du révisorat d'entreprises dans le concept SEC
Chapitre 9	Attentes particulières par rapport au réviseur d'entreprises lors du contrôle du SEC

Epilogue du Président de l'IRE

Annexe







Annexes ()



Annexe 3: Tax, Audit & Accountancy: liste des articles publiés en 2014

Outre les rubriques fixes « Editorial », « Dernières informations de l'IASB » et « Info IRE », les articles de fond ont abordé les sujets suivants :

TAA n° 42 / mars 2014

- Table ronde Les critères pour évaluer la qualité d'un réviseur d'entreprises et sélectionner le commissaire
- La nouvelle disposition générale anti-abus et la sécurité juridique Réflexions sur la compétence
- Rondetafel: gesprek omtrent de eerste revisorale verslagen single audit
- The Belgian Fairness Tax: A comparison with the U.S. Alternative Minimum Tax
- Tijdig signaleren van Business Failure & Fraud

TAA n° 43 / juin 2014

- Hoe profileert het cijferberoep zich? Een analyse in de tijd (2004-2013)
- Impact de la régionalisation partielle de l'impôt des personnes physiques pour les entreprises
- Fiscale impact van de zesde staatshervorming Opmerkingen van de Secretaris Generaal van **VOKA**
- Het ABC van de overheidsopdrachten voor revisoren
- Compte rendu de la journée d'études organisée par IIA Belgium et l'IRE Les acteurs de l'audit dans le secteur public et privé : attentes et défis

TAA n° 44 / novembre 2014

- Interview with Mr Philippe MAYSTADT
- Rondetafel: "Effective Governance in Private Organizations"
- La vision du Président de l'IEC sur la responsabilité de l'expert-comptable et du conseil fiscal en matière fiscale

TAA n° 45 / décembre 2014

- La rotation des cabinets d'audit contribue-t-elle à améliorer la qualité de l'audit?
- Réforme européenne de l'audit Limitation des services non-audit
- Réforme européenne de l'audit Normes d'audit et rapport d'audit
- La constitution et les compétences du comité d'audit selon le droit européen en 2014
- Réforme de l'audit L'évolution de la supervision publique des auditeurs
- Table ronde avec le Gouverneur de la BNB : Echange de vues sur la réforme de l'audit









Annexe 4 : Liste des séminaires organisés de juin 2014 à janvier 2015

Audit et contrôle

- Le réviseur et le conseil d'entreprise (orateurs : Paul Сомнаіке, Andrea Della Vecchia et Michel Flagothier)
- Dissolution et liquidation des sociétés : aspects fiscaux et révisoraux (orateur : Sandrine BASTOGNE)
- Entreprises en difficulté (orateurs : Pascal LAMBOTTE et Marc-Olivier Pâris)
- Analyse des avis importants de la CNC (mise à jour) (orateur : Fernand MAILLARD)
- Apports en nature, quasi-apports (orateur : Philippe Blanche)
- Fusions et scissions : aspects des droits des sociétés et révisoral ; aspects comptables et fiscaux ;
 cross borders (orateur : Joseph Marko)
- Les autres missions révisorales occasionnelles (orateur : Hugues Fronville)
- Qu'attend le contrôle de qualité de l'IRE de l'audit informatique ? (orateurs : Isabelle MEUNIER et Marc VAEL)
- Anti-blanchiment : règles applicables aux réviseurs d'entreprises en matière d'organisation du cabinet et de déclaration de soupçon, et évolutions récentes (orateurs : Thierry Dupont et Roger LASSAUX)
- Analyse des droits et engagements hors bilan (orateur : Alexis PALM)
- New Solvabilité II (jour 1) (orateurs: Arnaud Dellicour, Luk Roelant, Steven Simon, Karel Tanghe, Eric Van Camp, Kenneth Vermeire et Dirk Vlaminckx)
- New Solvabilité II (jour 2) (orateurs: Michel Colinet, Olivier Dozin, Patricia Kaiser, Peter Telders, Dirk Vlaminckx et Vincent Vroman)

Audit Non Marchand

Le contrôle des ASBL : nouveau schéma comptes annuels – aspects fiscaux – rôle du commissaire (orateur : Fernand MAILLARD)

Audit Secteur public

- Concept et possibilités du « single audit » : vers une analyse commune des risques par les instances de contrôle - Concept et application des normes IPSAS - Normes SEC 2010 et intégration des données comptables (orateurs : Céline Arnaud, Eric Fondeur, Alice Fransolet, Claude Modart, Patrice Schumesch et Franz Wascotte)
- Advanced: Droit administratif (marchés publics) et implications sur l'audit externe (orateurs:
 Pauline LAGASSE et David RENDERS)
- Advanced : Audit de performance dans les secteurs public et non marchand (orateurs : Corinne DEGOUYS, Stéphane NASSAUT et Fédéric RENAUX)









Consolidation

 Audit des comptes consolidés : exercices pratiques (orateurs : Vincent Dumont et Fédéric Lepoutre)

Le réviseur et la fraude

Fraude et contrôle des comptes annuels : contrôle préventif et clignotants (Red Flag) (orateur :
 Marie Delacroix)

Fiscalité

- Update fiscalité: développements récents; capita selecta. Points d'attention pour les réviseurs d'entreprises (orateur: Jean-Luc Wuldard)
- Actualités TVA: points d'attention (orateur: Katia Delfin-Diaz)
- Prix de transfert : actualité et développements récents (orateur : Laurent PIERAERTS)
- Actualités en impôts sur les revenus 2014 (orateur : Michel DE WOLF)

International Standards

- ISQC-1. ISA 220-210 (orateur : Marie-Noëlle Godeau)
- Audit de groupes. ISA 600 : Aspects particuliers Audit d'états financiers du groupe (y compris l'utilisation des travaux des auditeurs des composants) (orateur : Marie Noëlle Godeau)
- Procédures d'audit. ISA 230-500-501-505-510-520-530-540-550-560-570-580-610-620 (orateurs : Nathalie Houyoux et Patricia Leleu)
- Autres attestations. ISA 800-805-810. ISAE 3000 et ISRS 4400 (orateur : Bénédicte VESSIE)
- Evaluation des risques d'audit et réponses. ISA 240-250-300-315-450-320-330-402 (orateur : Bérengère Ronse)
- Rapport. ISA 700-705-706-710-720-260-265 (orateur : Bénédicte VESSIE)
- Normes ISA pour les Petites Entités (orateurs : Luis Laperal et Jacques Vandernoot)
- Mise en œuvre de la norme ISQC 1 et aide à l'application de la loi anti-blanchiment (orateurs : Chantal Bollen, Joseph Marko et Jacques Vandernoot)

Droit

- Le réviseur d'entreprises et le droit des sociétés : actualités et aspects particuliers (orateur : Thierry Dupont)
- Le statut unique ouvriers-employés: nouvelles règles en matière de rupture du contrat depuis le 1^{er} janvier 2014 – premières expériences pratiques et questions depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation (orateurs: Henri-François Lenaerts et Gaëlle WILLEMS)
- Responsabilité civile et pénale des administrateurs (questions choisies) (orateur : Cédric ALTER)









Spécialisation

– Développements récents des normes IAS/IFRS (orateur : Pierre PLOMTEUX-VEKEMANS)

Workshops

- ISA Pack PE-KE (3 sessions) (orateur : Jacques VANDERNOOT)
- Anti-blanchiment (orateur : Thierry Duронт)



